

# La violence conjugale est encore considérée comme une affaire privée par les Malgaches

Dépêche No. 763 d'Afrobarometer | Léa Rakotondraibe et Ny Andraina Andriamanantena

## Résumé

Les violences basées sur le genre (VBG) figurent parmi les violations des droits de l'homme les plus courantes au monde (Oxfam, 2021). Au niveau mondial, une femme sur trois a déjà subi une violence physique ou sexuelle au cours de sa vie, et les VBG conduisent à une perte de 4% du produit intérieur brut (PIB) puisqu'elles éloignent les femmes et les filles du marché de l'emploi et du système scolaire (Care, 2021). C'est pourquoi la plupart des Etats membres des Nations Unies se sont engagés dans la lutte contre les VBG (Oxfam, 2021).

Madagascar a, depuis ces dernières années, fermement affirmé son engagement dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Le pays a récemment voté une loi contre les VBG et développé une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, 2016). Le gouvernement et les différentes parties prenantes ont mis en place des mécanismes de signalement et d'assistance des VBG, telles qu'un numéro vert et une brigade féminine de proximité et d'assistance aux victimes.

Cependant, les violences sexistes persistent dans le paysage sociétal malgache. Environ un quart des femmes ont subi des violences physiques perpétrées par leur conjoint ou ex, et près de quatre femmes sur 10 auraient déjà connu une violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans (Institut National de la Statistique, 2018). Depuis l'avènement de la pandémie de la COVID-19, une recrudescence des VBG a été constatée. Selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population (2020), les cas signalés via la ligne verte ont quintuplé pendant le confinement durant la pandémie ; huit femmes sur 10 ont affirmé avoir été victimes de violence psychologique, six femmes sur 10 de violence physique, et cinq femmes sur 10 de violence économique.

En revanche, les cas de VBG sont peu rapportés auprès de la justice. Une vraie omerta subsiste sur ces questions au sein de la société malgache. Seulement 5% des cas de VBG sont signalés à la justice, et près des trois quarts des femmes survivantes de violence n'ont jamais avancé une procédure ou même cherché une assistance (Health Policy Plus, 2022).

Cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial inclus dans le questionnaire d'Afrobarometer Round 9 (2021/2023) pour explorer les expériences et les perceptions des Malgaches sur la violence basée sur le genre.

L'écrasante majorité des Malgaches disent qu'il n'est jamais justifié qu'un homme utilise la force physique pour discipliner sa femme. Mais la majorité d'entre eux considèrent la violence conjugale comme une affaire privée qui doit être réglée en famille.

Si pour la plupart des répondants, l'usage de la violence par les hommes sur les femmes et les filles n'est pas courant dans leur communauté, plus d'un tiers racontent que cette pratique est fréquente.

Peu de citoyens malgaches disent que les victimes de VBG portent régulièrement plainte, et beaucoup disent qu'il est probable que les victimes plaignantes soient critiquées ou harcelées par les membres de leur communauté. Néanmoins, la majorité des répondants affirment qu'il est probable que la police prenne au sérieux les plaintes pour VBG.

## L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023) couvrent 39 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer à Madagascar, conduite par le cabinet COEF-Ressources, s'est entretenue avec 1.200 adultes malgaches en avril-mai 2022. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées à Madagascar en 2005, 2008, 2013, 2015 et 2018.

## Résultats clés

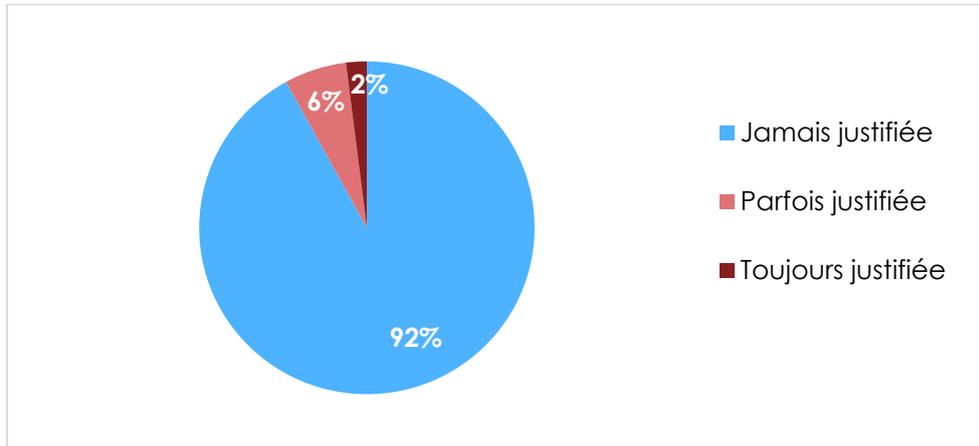
- L'écrasante majorité (92%) des Malgaches estiment qu'il n'est « jamais » justifié qu'un homme use de la force physique pour discipliner sa femme.
- Deux tiers (66%) des répondants affirment que les violences sur les femmes et les filles ne sont pas courantes dans leur communauté, pendant que 34% disent que ce genre de pratique est « assez » ou « très » courante.
- Sept Malgaches sur 10 (70%) considèrent la violence conjugale comme une affaire privée à résoudre au sein de la famille.
- Seulement 14% des citoyens malgaches estiment que les victimes de VBG portent « souvent » ou « toujours » plainte.
- Quatre répondants sur 10 (41%) disent qu'il est probable que les victimes de VBG qui se plaignent soient critiquées ou harcelées par les membres de leur communauté.
  - Cependant, la majorité (64%) des citoyens malgaches affirment qu'il est probable que la police prenne au sérieux les plaintes pour VBG.
- Les violences sexistes constituent l'une des trois principales questions liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes à adresser par le gouvernement et la société, selon les Malgaches.
- Une forte majorité des citoyens malgaches approuvent les performances de leur gouvernement dans la promotion des droits des femmes (81%) mais demandent encore plus d'efforts dans ce domaine (78%).

## Perception sur les VBG

La violence conjugale est l'une des formes courantes de violence basée sur le genre. Une forte majorité (92%) de Malgaches disent qu'il n'est « jamais » justifié qu'un homme utilise la force physique pour discipliner sa femme (Figure 1).

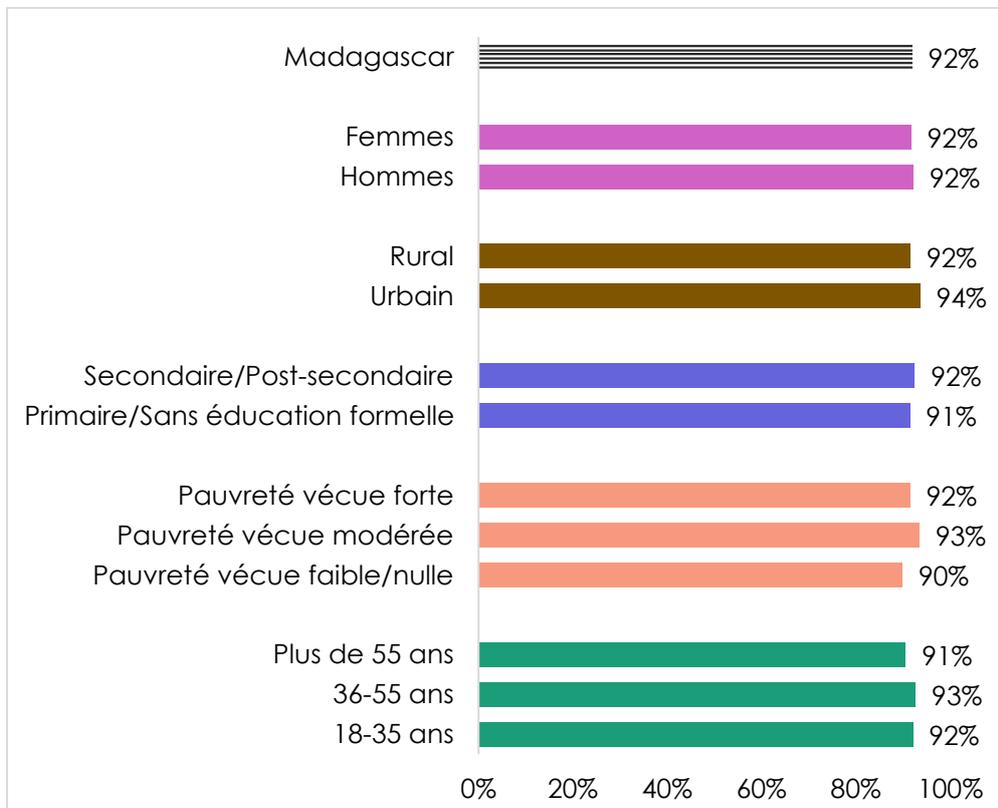
Le rejet du recours à la force physique par un homme pour corriger sa femme est largement répandu à travers les groupes démographiques clés (Figure 2).

**Figure 1 : Est-il justifié qu'un homme discipline sa femme avec la force physique ?**  
 | Madagascar | 2022



**Question posée aux répondants :** Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Qu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense est fausse ?

**Figure 2 : Il n'est jamais justifié qu'un homme discipline sa femme avec la force physique**  
 | par groupe démographique | Madagascar | 2022

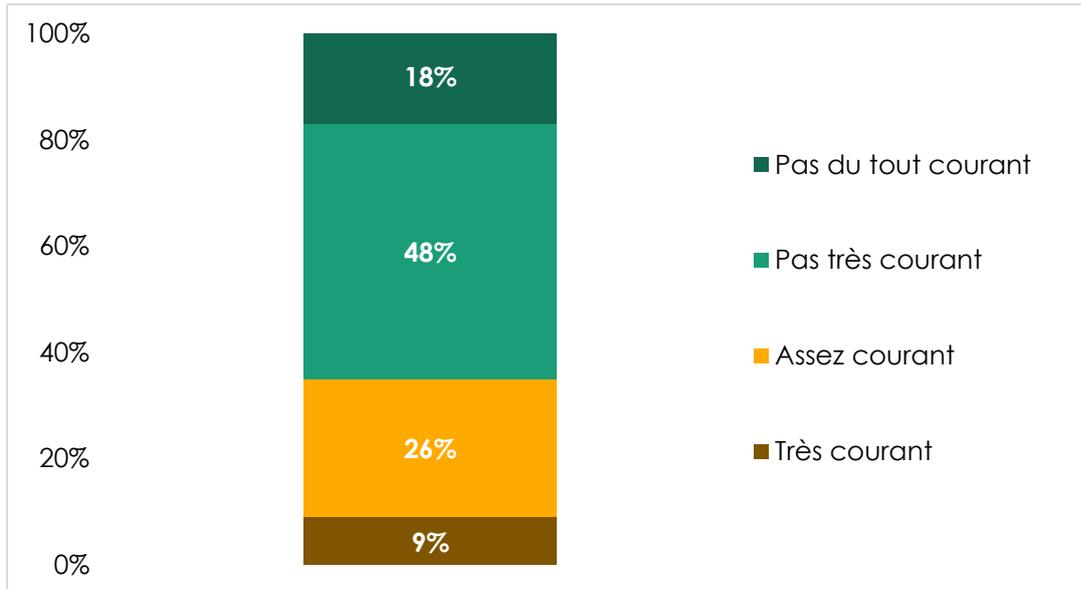


**Question posée aux répondants :** Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Qu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense est fausse ? (% qui disent « jamais justifiée »)

Les deux tiers (66%) des Malgaches disent qu'il n'est pas courant que les hommes utilisent la violence envers les femmes et les filles dans leur foyer ou dans la communauté. Cependant, 34% des répondants avancent que ce genre de pratique est « assez courante » (26%) ou « très courante » (9%) (Figure 3)<sup>1</sup>.

Les cas de violence sur les femmes et les filles sont plus perçus en ville (49%) et par les plus instruits (39%), les plus nantis (38%)<sup>2</sup> et les jeunes (37%) que dans les milieux ruraux (30%) et par les moins instruits (30%), les moins nantis (32%-35%) et les plus âgés (26%-34%) (Figure 4).

**Figure 3 : Fréquence de violence sur les femmes et les filles | Madagascar | 2022**



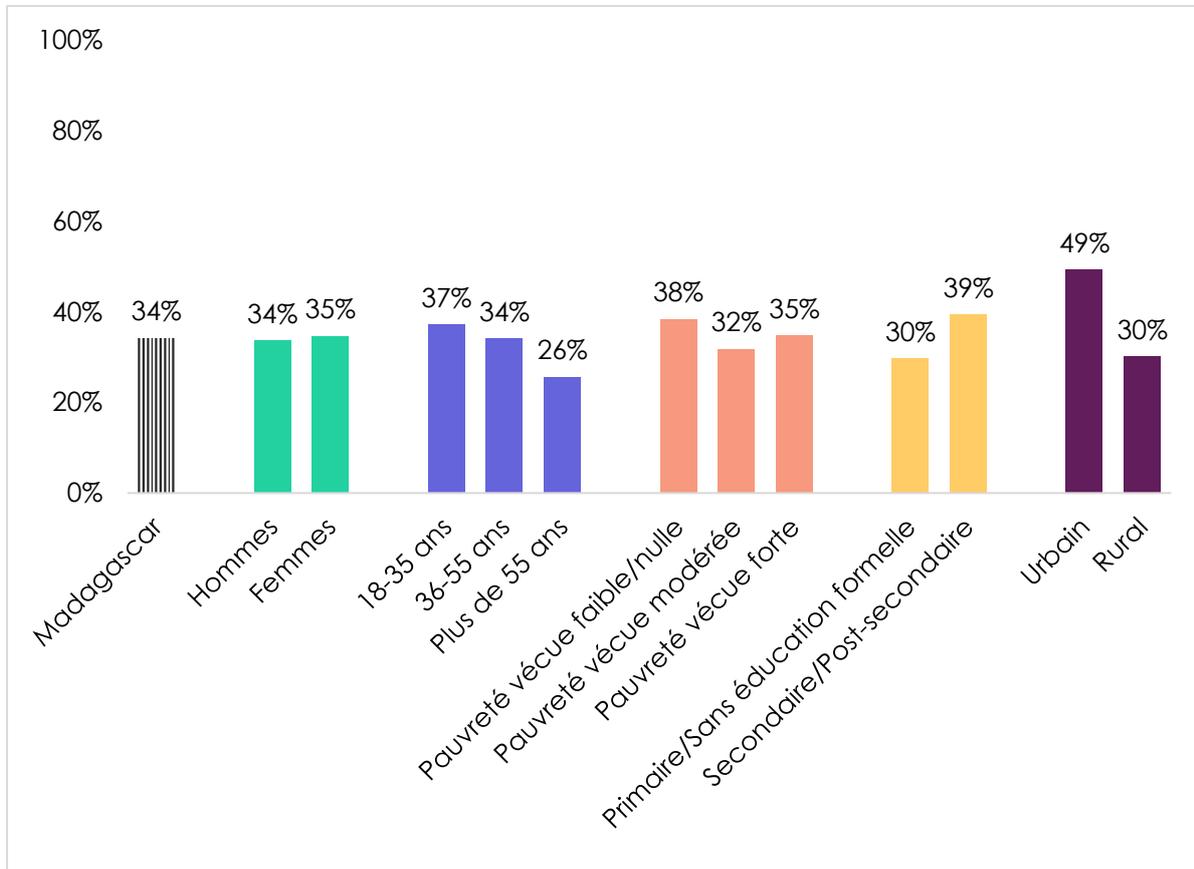
**Question posée aux répondants :** Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ?

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au [www.afrobarometer.org/online-data-analysis](http://www.afrobarometer.org/online-data-analysis).

<sup>1</sup> En raison de l'arrondissement, les pourcentages des catégories combinées pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories arrondies sur les figures (par exemple 26% « assez courante » et 9% « très courante » donne 34%).

<sup>2</sup> L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Patel (2022) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

**Figure 4 : Violence fréquente sur les femmes** | par groupe démographique  
 | Madagascar | 2022



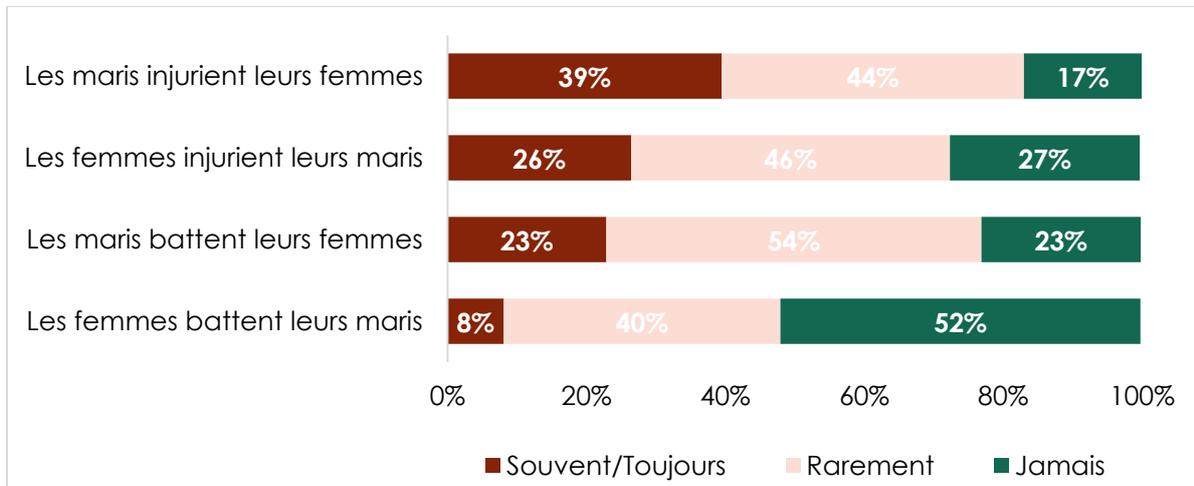
**Question posée aux répondants :** Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ? (% qui disent que c'est « assez courant » ou « très courant »)

Les violences conjugales peuvent tout aussi bien s'agir de violence verbale que physique d'un homme envers sa femme, ou l'inverse.

A Madagascar, les violences verbales sont perçues comme plus fréquentes que les violences physiques, et il est plus fréquent, dans un couple, qu'un homme soit violent envers sa femme ou l'injure que l'inverse (Figure 5). En effet, quatre répondants sur 10 (39%) disent que les maris injurient leurs femmes « souvent » ou « toujours » pendant que 26% avancent que les femmes injurient fréquemment leurs maris. Près du quart (23%) des Malgaches estiment que les maris battent « souvent » ou « toujours » leurs femmes, tandis que 8% pensent que les femmes sont physiquement violentes envers leurs maris.

Ces données confirment alors l'idée que bien que les hommes puissent être victimes de violence sexiste, cette dernière est plus répandue envers les femmes, en particulier pour des cas de violence entre partenaires intimes (Ntoimo et al., 2021).

**Figure 5 : Fréquence de certains types de violence conjugale | Madagascar | 2022**



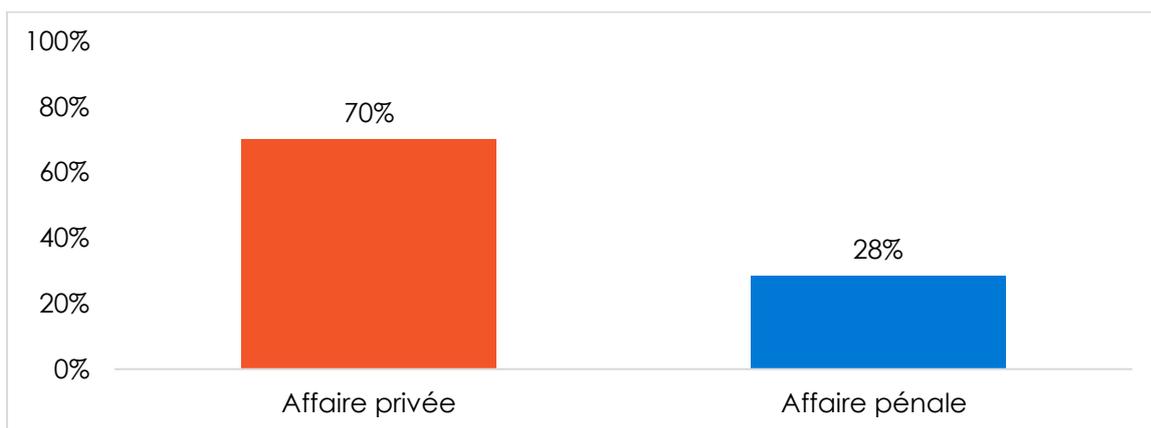
**Questions posées aux répondants :** Selon vous, à quelle fréquence, dans cette localité, est-ce que :  
 Les maris injurient leurs femmes ? Les femmes injurient leurs maris ? Les maris battent leurs femmes ?  
 Les femmes battent leurs maris ?

L'écrasante majorité, soit 70% des Malgaches, affirment que la violence conjugale ou domestique devrait être traitée et résolue au sein de la famille (Figure 6). Ainsi, seulement 28% d'entre eux estiment que cette forme de violence relève d'une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

Les non nantis (74%), les moins instruits (73%), les populations vivant en milieu rural (72%) ainsi que les hommes (72%) sont un peu plus portés à penser que la violence domestique relève d'une affaire familiale que les répondants aisés (67%), les plus instruits (66%), les citadins (63%) et les femmes (68%) (Figure 7).

**Figure 6 : La violence domestique est-elle une affaire privée ou pénale ?**

| Madagascar | 2022



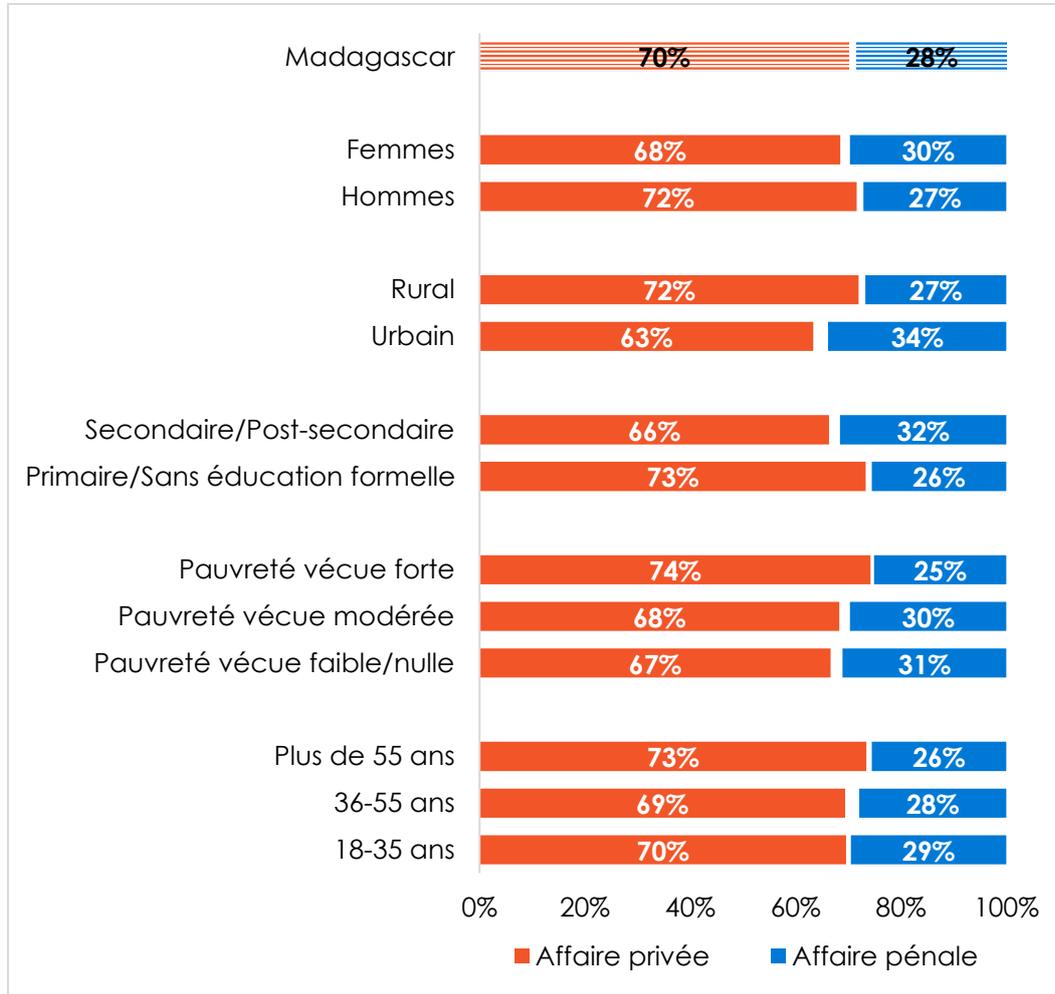
**Question posée aux répondants :** Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

**Figure 7 : La violence domestique est-elle une affaire privée ou pénale ?**  
 | par groupe démographique | Madagascar | 2022



**Question posée aux répondants :** Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

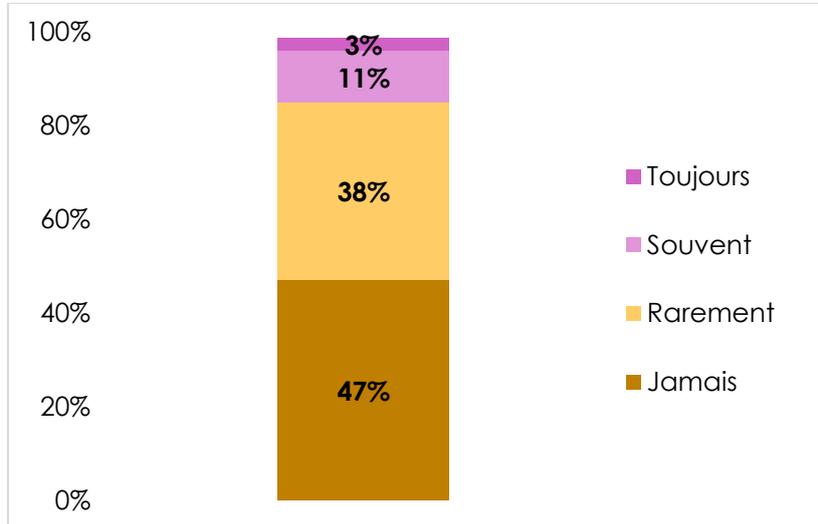
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

### Réactions par rapport aux VBG

Les violences basées sur le genre passent souvent sous silence, d'autant plus qu'elles font presque partie du quotidien de certaines femmes et jeunes filles malagasy du fait de leur vulnérabilité (Orange Actu Madagascar, 2020). Cela est confirmé par les résultats de la plus récente enquête Afrobarometer, puisque seulement un répondant sur sept (14%) affirment que les cas de VBG font « souvent » ou « toujours » l'objet de plainte auprès des autorités compétentes (Figure 8). En fait, près de la moitié (47%) des citoyens disent que dans leur localité, ces violences ne font « jamais » l'objet d'une plainte officielle, et 38% affirment qu'elles ne le font que « rarement ».

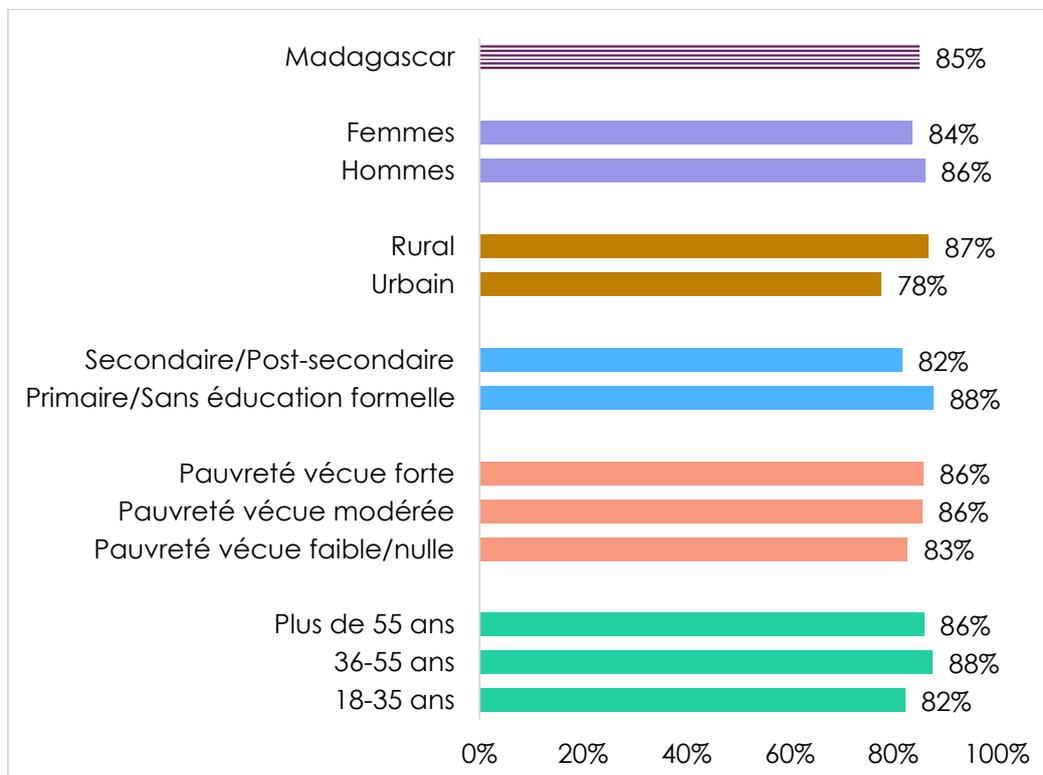
Les plaintes sont d'autant plus rares ou inexistantes selon les citoyens moins instruits (88% qui disent « rarement » ou « jamais »), les plus âgés (86%-88%) ainsi que ceux vivant en milieu rural (87%) que pour les plus instruits (82%), les jeunes (82%) et les citadins (78%) (Figure 9).

**Figure 8 : Fréquence de plaintes pour VBG | Madagascar | 2022**



**Question posée aux répondants :** Selon vous, à quelle fréquence, dans cette localité, est-ce que les cas de violence font l'objet d'une plainte enregistrée auprès des autorités compétentes ?

**Figure 9 : Les victimes de VBG ne portent que rarement plainte | Madagascar | 2022**



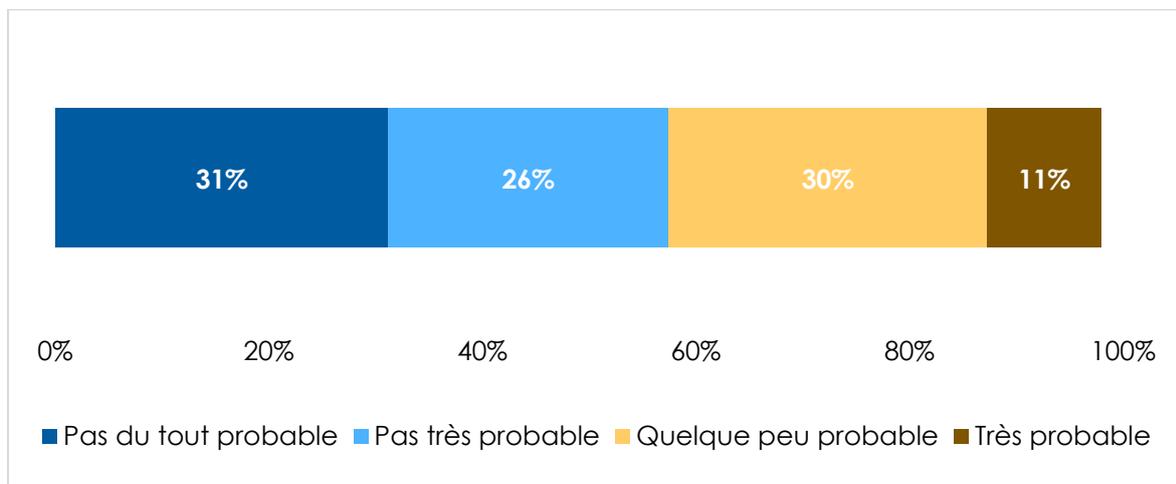
**Question posée aux répondants :** Selon vous, à quelle fréquence, dans cette localité, est-ce que les cas de violence font l'objet d'une plainte enregistrée auprès des autorités compétentes ? (% qui disent « rarement » ou « jamais »)

Lorsque les cas de VBG sont rapportés aux forces de l'ordre, les victimes peuvent s'attendre à différentes réactions de la part de la société. Elles peuvent tout aussi bien avoir une bonne assistance de la part de la police que de ne pas être pris au sérieux par celle-ci.

Pendant que la majorité (57%) des Malgaches pensent qu'il n'est pas probable qu'une femme victime de VBG qui signale son cas soit critiquée, humiliée ou harcelée, beaucoup (41%) estiment qu'elle subira probablement ces mauvais traitements de la part de sa communauté (Figure 10).

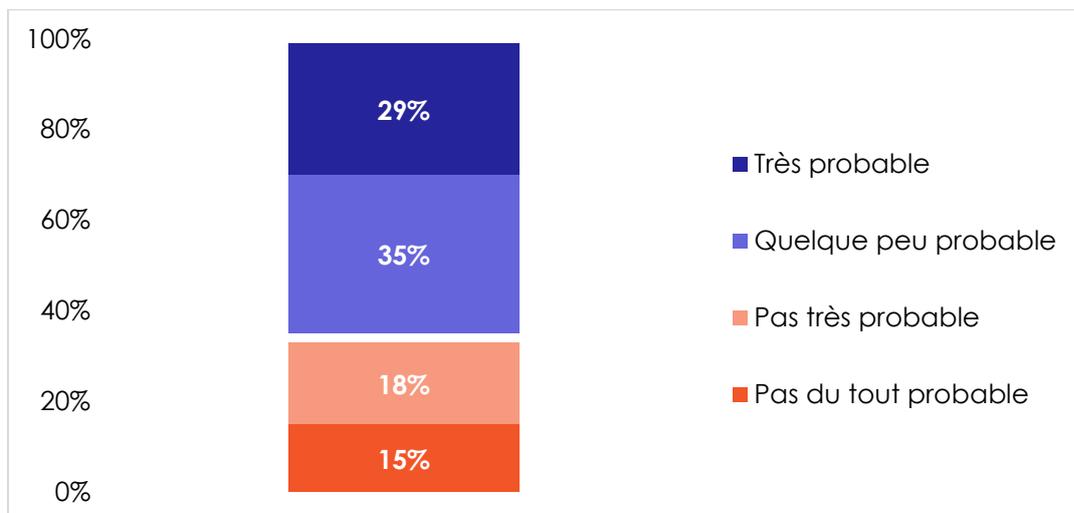
Cependant, ils sont majoritaires (64%) à dire que les forces de l'ordre prendraient probablement au sérieux ces types de plainte, même si 33% pensent le contraire (Figure 11).

**Figure 10 : Critique ou harcèlement envers les femmes qui signalent les VBG**  
 | Madagascar | 2022



**Question posée aux répondants :** Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que la chose suivante se produise : Elle sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

**Figure 11 : Prise au sérieux des plaintes de VBG par la police** | Madagascar | 2022

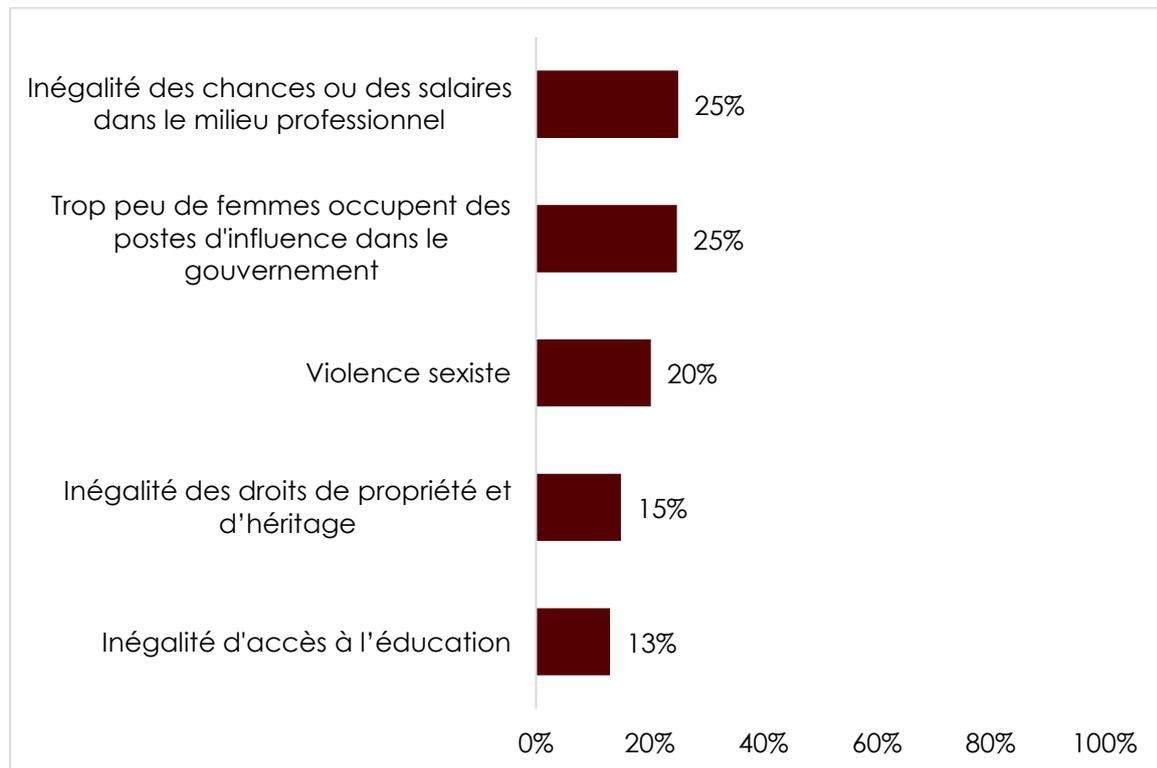


**Question posée aux répondants :** Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que la chose suivante se produise : Sa situation sera prise au sérieux par la police ?

## Les VBG et les droits de la femme

Les violences sexistes constituent, selon les Malgaches, l'une des trois principales questions liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes à adresser par leur gouvernement et leur société. Les VBG (citées par 20% des répondants) se classent derrière l'inégal traitement en milieu professionnel (25%) et le manque de représentativité des femmes à des postes d'influence (25%), et devant l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (15%) et de l'accès à l'éducation (13%) (Figure 12).

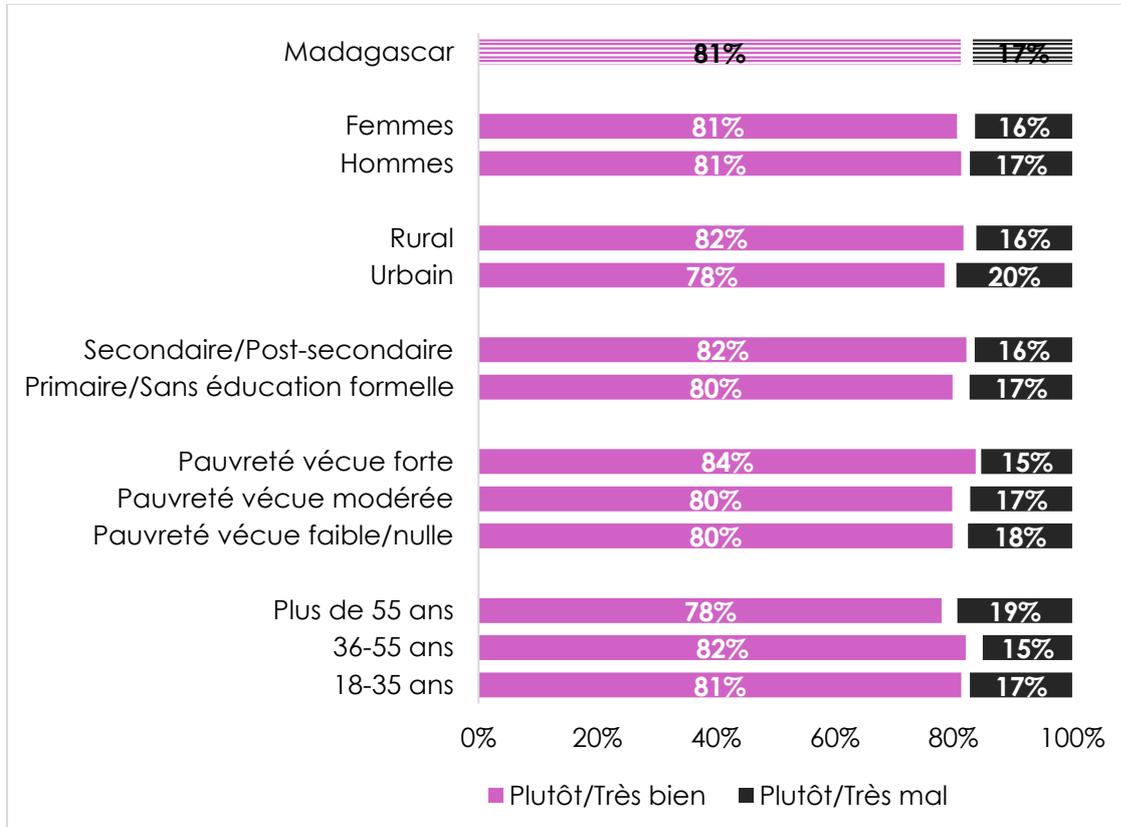
**Figure 12 : Plus importants défis liés à l'égalité des genres | Madagascar | 2022**



**Question posée aux répondants :** Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

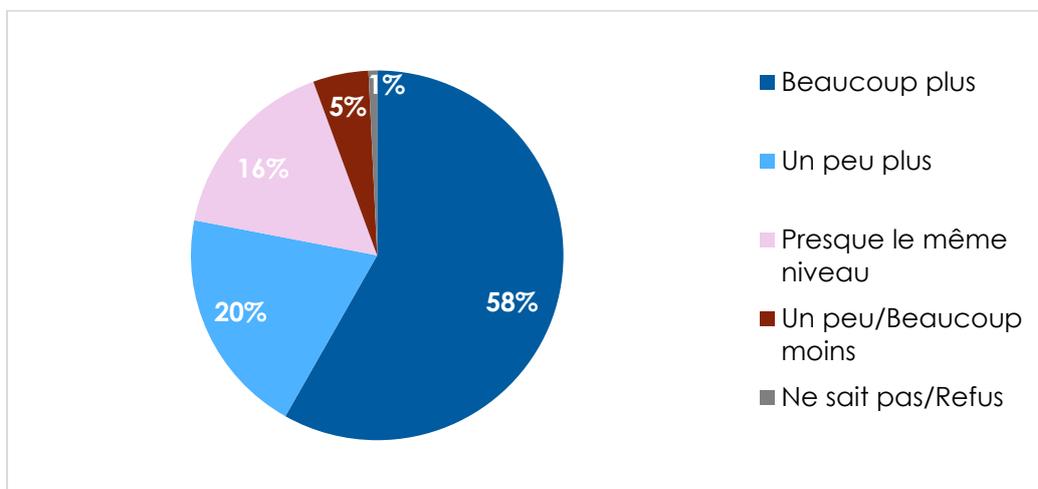
Sur la question des performances de leur gouvernement dans le domaine plus répandu de la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes, la grande majorité (81%) des Malgaches se disent plutôt ou très satisfaits (Figure 13). Mais plus des trois quarts d'entre eux (78%) réclament davantage d'actions de sa part dans ce secteur, y compris une majorité (58%) qui s'attendent à « beaucoup plus » (Figure 14).

**Figure 13 : Performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes | par groupe démographique | Madagascar | 2022**



**Question posée aux répondants :** Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond à la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ?

**Figure 14 : Le gouvernement devrait-il faire plus ou moins dans la promotion des droits des femmes ? | Madagascar | 2022**



**Question posée aux répondants :** À votre avis, le gouvernement et les représentants élus devraient-ils faire plus, moins ou maintenir ce qu'ils font actuellement pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ?

## Conclusion

La violence basée sur le genre reste une réalité sombre dans la société malgache. La dernière enquête Afrobarometer à Madagascar confirme ce fait, puisqu'une proportion non négligeable de Malgaches estiment que les cas de VBG demeurent chose courante.

En ce qui concerne les types de violences au sein du couple, d'une part, les violences verbales sont perçues comme plus fréquentes que les violences physiques ; et d'autre part, les hommes sont plus souvent identifiés en tant qu'auteurs de ces violences par rapport aux femmes.

La grande majorité des Malgaches ne justifient aucunement qu'un homme discipline sa femme avec la force physique. Cependant, les réactions de la société et de la police face aux plaintes de VBG restent dubitatives. Effectivement, la réalité est telle que les victimes hésitent à se signaler auprès des autorités. Beaucoup de Malgaches estiment que les victimes et survivantes de VBG qui signalent leur cas seront probablement critiquées, humiliées ou harcelées. En ce qui concerne les autorités, même si la grande majorité des citoyens estiment que les plaintes pour VBG seront prises au sérieux par la police, une part significative de la population reste réticente sur ce point.

Enfin, les Malgaches préfèrent traiter les cas de violences domestiques au niveau du cercle familial ou privé. Les cas de VBG sont donc souvent encore couverts d'une omerta familiale à Madagascar, ce qui empêche les autorités d'avoir une marge de manœuvre sur le sujet.

## Références

- Care. (2021). A global leader in the fight to end gender-based violence.
- Fonds des Nations Unies pour la Population. (2020). Perception des femmes sur les impacts de la pandémie de COVID-19 et les violences basées sur le genre à Madagascar.
- Health Policy Plus. (2022). L'augmentation des cas de violence basée sur le genre à cause de la pandémie de COVID-19.
- Institut National de la Statistique. (2018). L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS).
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. (2016). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.
- Ntoimo, L. F. C., Eimuhi, K. E., Omonkhua, A., & Okonofua, E. (2021). Violence entre partenaires intimes : Un défi mondial pour le développement durable. *African Journal of Reproductive Health*, 25(4).
- Orange Actu Madagascar. (2020). Mise en place de la chaîne pénale antiviolences basées sur le genre. 4 novembre.
- Oxfam. (2021). La lutte contre les violences basées sur le genre mise à la marge de la réponse mondiale à la COVID-19. 25 novembre.

**Léa Rakotondraibe** est consultant senior au sein du cabinet COEF-Ressources et le partenaire national d'Afrobarometer à Madagascar. Email : learakoto@yahoo.fr

**Ny Andraina Andriamanantena** est consultante chargée d'études au sein du cabinet COEF-Ressources. Email : coef-re@moov.mg

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations – Africa, de Luminare, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'Ambassade de la Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org)) ou contacter Felix Biga ([felixbiga@afrobarometer.org](mailto:felixbiga@afrobarometer.org)) ou Runyararo Munetsi ([runyararo@afrobarometer.org](mailto:runyararo@afrobarometer.org)) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 763 d'Afrobarometer | 2 février 2024